



**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	
Présents	13	
		<u>Date de convocation</u> : 17 février 2025
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Albert LAURENT, Jean-François VERLHAC, Léa DUMOND, Jérôme TADEUSZAK, Claude MONEGER, Jean-François LAFAURIE, Laure-Hélène MASSON et Séverine VIGIER.
		Étaient excusés : Jean-Jacques VAILLANT qui a donné procuration à Christian DERACHINOIS et Nathalie DUBOIS.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT.

Objet : Approbation du compte de gestion de l'assainissement 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Approbation de l'ensemble des écritures (dépenses/recettes) réalisés par le trésorier pour le compte de la Commune au titre de l'assainissement.

Objet : Approbation du compte de gestion commune 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Approbation de l'ensemble des écritures (dépenses/recettes) réalisés par le trésorier pour le compte de la Commune.

Objet : Vote du compte administratif Assainissement pour 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote)**

Vote du compte administratif de l'assainissement retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2024.

Objet : Vote du compte administratif Commune pour 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote)**

Vote du compte administratif de la commune retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2024.

Objet : Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Affectation des résultats du compte administratif de la Commune 2024 pour le budget 2025.

Objet : Affectation des résultats du compte administratif de la commune pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Affectation des résultats du compte administratif de l'assainissement 2024 pour le budget 2025.

Objet : Affectation des résultats des comptes administratifs de la commune + assainissement pour 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Affectation des résultats des comptes administratifs 2024 de la commune + l'assainissement pour le budget 2025 en raison du transfert de la compétence assainissement au syndicat mixte Bellovic au 1^{er} janvier 2025.

Objet : Transfert partiel des résultats 2024 du budget annexe de l'assainissement collectif de la commune de Lanteuil au Syndicat Mixte BELLOVIC – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal, dans le cadre du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025 au syndicat mixte Bellovic, décide de transférer partiellement les résultats 2024 du budget annexe de l'assainissement.

Objet : Subvention 2025 Collège de Beynat – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 25€ par enfant participant au défi Robot 2025 et 50€ par enfant participant à un voyage cette année.

Objet : Programme de voirie 2025 – traversées de route – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de POUZOL TP d'un montant de 9000€ TTC pour la réalisation de 5 traversées de chaussée.

Objet : Reconstruction suite à inondations : travaux plancher salle des associations – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de l'EI Nicolas Teil Menuiserie d'un montant de 8 635.20€ TTC pour la reprise du sol de la salle des associations suite aux inondations d'octobre dernier.

Objet : Location logement 34 route d'Argentat – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide de remettre en location de logement situé 34 route d'Argentat au tarif de 390€ de loyer.

La séance est levée à 20h40.

Le Maire,
Christian DERACHINOIS

